1. Nom : GOUJON
(Pour les femmes, nom de jeune fille)

2. Prénoms : Annie Marguerite

3. Épouse ou veuve :

4. Date et lieu de naissance : 22 mai 1954
SAUCATS (Gde)

5. Domicile :
SAUCATS

Signature du Titulaire

6. Délivré par : LE PRÉFET
DE LA GIRONDE

7. A BORDEAUX
Le 8/12/1975

N° 751233210587

Pour le Préfet
Signature de l'Autorité
L'Attaché Principal, Chef de Bureau
J. RANSINAN

Sceau ou cachet de l'Autorité

CATÉGORIES DE VÉHICULES POUR LESQUELS LE PERMIS EST VALABLE

A1	Véhicules de plus de 50 cm³ sans excéder 125 cm³.
A	Motocycles avec ou sans side-car.
B	Véhicules de moins de 10 places et d'un PTAC* n'excédant pas 3 500 kg.
C	Poids lourds : – véhicules isolés d'un PTAC* supérieur à 3 500 kg et n'excédant pas 19 000 kg ; – ensembles de véhicules ou véhicules articulés d'un PTRA* supérieur à 3 500 kg et n'excédant pas 12 500 kg.
C1	Super-lourds : – véhicules isolés d'un PTAC* supérieur à 19 000 kg ; – ensembles de véhicules ou véhicules articulés d'un PTRA* supérieur à 12 500 kg.
D	Véhicules de transport de personnes comportant plus de 9 places assises ou transportant plus de 9 personnes.
E	Véhicules d'une des catégories B, F (B) ou D attelés d'une remorque ayant un PTAC* de plus de 750 kg.
F	Véhicules de la catégorie { A1, A, B } spécialement aménagés

* PTAC = Poids total autorisé en charge.

PERMIS DÉLIVRÉ A TITRE TEMPORAIRE	PERMIS DÉLIVRÉ A TITRE PERMANENT	SCEAU OU CACHET DE L'AUTORITÉ
Le Valable jusqu'au		
Le Valable jusqu'au		
Le Valable jusqu'au	P	RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Préfecture de la Gironde
Le Valable jusqu'au		
Le Valable jusqu'au		
Le Valable jusqu'au		
Le Valable jusqu'au		
Le Valable jusqu'au		